



FORMATION
AUDIT • CONSEIL

PROGRAMME

Lutte contre la maltraitance Promotion de la bientraitance (2 jours))

Objectifs généraux de la formation

Comprendre les concepts de maltraitance et de Bientraitance.
Repérer les facteurs qui augmentent le risque de maltraitance et adapter son attitude.
Développer des attitudes de bientraitance envers les résidents.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront à même :

- de repérer les situations de maltraitance et d'adopter les conduites à tenir.
- de s'approprier le concept de bientraitance et de mettre en œuvre une pratique réflexive pour se positionner dans la bientraitance.

Programme de la formation

Jour 1 : Lutter contre la maltraitance

- ⇒ Auto-évaluation des pratiques professionnelles
- ⇒ Définition –Concepts
- ⇒ Epidémiologie
- ⇒ Cadre légal
- ⇒ Facteurs de risques : test de ZARIT, Grilles des profils
- ⇒ Identification de situation de maltraitance : grilles des comportements
- ⇒ Gestion des risques, résistance au signalement
- ⇒ Rôle de l'institution / Ressources

Jour 2 : Promouvoir la bientraitance

- ⇒ Politique de santé : Plan de lutte contre la maltraitance
- ⇒ Définition, notions associés, concepts
- ⇒ Sensibilisation / formation des professionnels
- ⇒ Relation d'aide : test de Gordon, notion d'assertivité
- ⇒ Relation vivante : analyse des comportement
- ⇒ Communication : filtres et positions perceptuelles
- ⇒ Discussion autour de cas concrets.

Méthodes pédagogiques

La formation alternera :

- Apports théoriques
- Exercices
- Evaluations (questionnaires, grilles d'évaluations)

Un support pédagogique sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Une Hotline est également à disposition des stagiaires, pour toute question complémentaire, dès le début de la formation sur le site internet : www.apfs.fr

Formateurs

Yolande MAHR

Cadre de santé, formatrice.

Master 2 Management des Organisations de Santé

Organisation en inter-entreprises :

Publics concernés : Toute personne prenant en charge des patients/résidents/usagers à risque.
Pas de prérequis nécessaire.

Dates des sessions : 3 et 4 mars 2016
7 et 8 juin 2016
3 et 4 octobre 2016

Horaires : 9h – 12h30 13h30 – 17h

Lieu : Espace LE KALEIDO, 1 allée du château SURY 67550 VENDENHEIM

Prix : 520€ par stagiaire pour la session de 2 jours (repas inclus)

Formation intra-entreprise

Le programme pourra être adapté à la demande.

La date est à convenir avec l'entreprise.

Le prix de la session de formation de 2 jours s'élève à 2200 € HT, non soumis à TVA. Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session Y compris les frais d'hébergement, de restauration et de transport du formateur.

Inscription /renseignements :

Votre contact APFS : Yolande MAHR

- par mail : contact@apfs.fr
- par téléphone : 06 81 23 38 26